

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergies et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**

## Historique des versions du document

Vers ion	Auteur	Commentaires
1	JF Bretaud, S Duplessy A Gabet , V Brillaud	Version provisoire 1

## Affaire suivie par

Valérie BRILLAUD – Département Aménagement Durable des Territoires
Tél. 023568278 / fax 0235688252
Mél. valerie.brillaud@developpement-durable.gouv.fr

## Référence Internet

<http://www.cete-normandie-centre.developpement-durable.gouv.fr>

## Bibliographie

- « Biodiversité et conservation en outre-mer - Guadeloupe et dépendance » UICN - 14 pages
- « l'identité écologique des île de Guadeloupe » Conservatoire Botanique de Guadeloupe - 2011 - 50 pages
- « Une écologie du paysage urbain » Philippe Clergeau - septembre 2007 - 136 pages
- « Le jardin créole : repères culturels, scientifiques et techniques » Lucien Degras – ed Jasor 2005 – 232 pages
- « La grande encyclopédie de la Caraïbe » ed Sanoli, 1990 Extraits
- «Fiche territoriale Basse Terre INSEE juin 2011 »

# Sommaire

<b>PRÉAMBULE.....</b>	<b>5</b>	Le littoral et la ville.....	21
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>	Les ravines.....	21
<b>LE RESENTI ET LES CARACTÉRISTIQUES DU LIEU.....</b>	<b>7</b>	<b>LES ÉLÉMENTS DE FRAGMENTATION.....</b>	<b>26</b>
La place de l'eau et la topographie.....	9	<b>PISTES DE RÉFLEXION ET IDENTIFICATION DES ENJEUX.....</b>	<b>29</b>
Une topographie très spécifique.....	9	Les pratiques favorables .....	29
Une présence de l'eau sous de multiples formes.....	9	Celles liées aux habitations ou situées à proximité.....	29
<b>La place du végétal.....</b>	<b>11</b>	Les structures végétales.....	29
Les données à disposition.....	11	Les espaces laissés libres en ville .....	29
Le jardin à la créole.....	13	<b>Les points de vigilance.....</b>	<b>29</b>
Autres structures végétales présentes chez les particuliers.....	14	Les ravines et cours d'eau.....	29
Importance de la friche.....	14	Les plantations d'agrément.....	29
Les arbres isolés.....	15	Acceptabilité des éléments de « nature » dans son quotidien.....	29
La végétation en espace public.....	15	<b>Esquisse pour une identification des enjeux.....</b>	<b>33</b>
<b>Éléments relatifs à la faune.....</b>	<b>19</b>	Maintenir les relations, le lien, existant entre l'amont et l'aval.....	33
<b>UNITÉS DE PAYSAGE.....</b>	<b>21</b>	Favoriser les perméabilités transversales.....	33
Les éléments majeurs et structurants du paysage.....	21	Porter attention à la relation : ravine / littoral.....	33
Les unités de paysage.....	21	<b>ANNEXES.....</b>	<b>34</b>
Boisement et canne sur coteau.....	21	<b>ANNEXE 1 : LA BIODIVERSITÉ DU JARDIN CRÉOLE - LUCIEN DEGRAS, AGRONOME, GÉNÉTICIEN ET ETHNOBOTANISTE.....</b>	<b>34</b>
La ville arborée.....	21	<b>ANNEXE 2 : ILLUSTRATIONS ET PHOTOGRAPHIES.....</b>	<b>38</b>
La ville resserrée.....	21		
La ville lâche.....	21		
Les sous unités.....	21		



## Préambule

La Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de la Guadeloupe s'intéresse à la notion de «biodiversité et de nature en ville » et souhaite mener une étude concernant son approche.

L'objectif de cette étude est double, d'une part d'apporter des éléments de connaissance propres à fournir de la matière à l'établissement du référentiel et, d'autre part, de permettre l'émergence d'une sensibilisation, voire une prise de conscience, de cette notion dans l'optique de mettre en évidence l'intérêt d'en tenir compte.

Pour ce faire, il a été choisi de procéder par étude de cas. Deux sites ont été identifiés ; l'un sur Basse-Terre et l'autre sur Grande-Terre, en raison de leurs caractéristiques et de leurs intérêts potentiels vis à vis de la problématique. Il s'agit des villes de Basse-Terre et de Morne-à-l'Eau.

Après un premier travail de synthèse des documents de cadrage (stratégie nationale de la biodiversité, prise en compte de la trame verte et bleue...) pour un rappel des notions et objectifs généraux, ce document dresse un diagnostic des éléments porteurs de biodiversité et de ceux agissant comme un frein à son maintien et/ou son développement.

Un document distinct a été réalisé pour chacune des communes étudiées, ils montrent les situations très différentes d'approche de la thématique « biodiversité en ville » avec, pour Basse-Terre, un travail sur la place du végétal dans la ville alors que pour la commune de Morne à l'Eau, moins urbaine et plus « diffuse », nous avons pris le parti de travailler sur la fragmentation des habitats par les aménagements (infrastructures linéaires et urbanisation).

## Introduction

Les différents entretiens réalisés avec les acteurs ont permis d'identifier des travaux réalisés sur la biodiversité Guadeloupéenne, tant animal que végétal notamment par l'intermédiaire d'un article de l'UICN intitulé « Biodiversité et conservation en outre-mer - Guadeloupe et dépendance » et d'un rapport d'étude du Conservatoire Botanique de Guadeloupe (CBG) intitulé « l'identité écologique des îles de Guadeloupe ».

Malgré cela, il n'a pas été possible de mettre en évidence des éléments de connaissance sur la biodiversité en ville. Soulignons ici qu'un des ouvrages de référence dans ce domaine intitulé « Une écologie du paysage urbain », réalisé par Philippe Clergeau (INRA) de Rennes est très récent (2007) à l'échelle des connaissances. Ce sujet nouveau bénéficie d'ailleurs depuis peu d'un affichage officiel avec le plan « préserver et restaurer la Nature en ville » (novembre 2010), qui, a priori, ne s'applique pas en Guadeloupe.

Le manque de connaissances fondées sur des travaux de recherches scientifiques à propos du déplacement des espèces guadeloupéennes et des éléments de fragmentation, fait que les hypothèses de base prises pour traiter ces sujets sont celles communément utilisées en métropole, notamment au sujet de la fragmentation des habitats naturels par les infrastructures de transport.



## Le ressenti et les caractéristiques du lieu



Vue de Basse-terre et des Monts Caraïbes, depuis le Haut de la rue Demis Michaud

Commune très densément bâtie, Basse-Terre est néanmoins ponctuée par une série de ravines qui permettent, en complément de la végétation spontanée ou plantée par les habitants, de ressentir une ambiance où le végétal est omniprésent (cf. photo ci-dessus). En effet, comme nous le verrons plus loin, mis à part les quartiers historiques à l'aspect très minéral, l'impression qui se dégage de Basse Terre est essentiellement celle d'une ville arborée. Cette impression est renforcée par les caractéristiques topographiques l'inscrivant dans un écrin boisé et plus ponctuellement agricole, qui participent largement à ce ressenti.

Même si des points de blocages ont été identifiés, notamment au droit du franchissement de certaines routes, les ravines restent néanmoins en contact direct avec le massif de la soufrière, réservoir de biodiversité à partir duquel les espèces peuvent se disperser. Le montage ci-contre tente d'illustrer le positionnement privilégié de Basse-Terre entre les ravines et le massif de la soufrière.

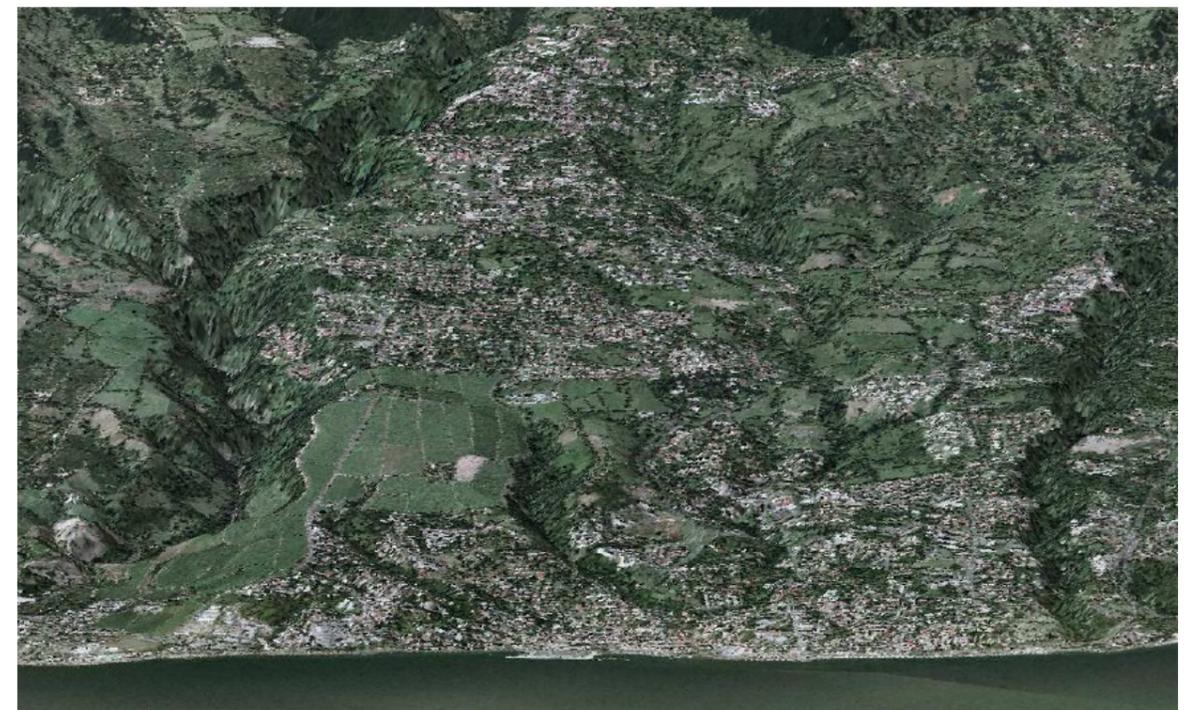
### Focus : Densité réelle à Basse Terre

Basse Terre est la deuxième agglomération de la Guadeloupe après Pointe à Pitres-les Abymes et est recensée dans l'aire des grandes aires urbaines au sens de la typologie de l'INSEE<sup>1</sup>. La densité moyenne de population (hab/km<sup>2</sup>) est nettement supérieure à celle constatée sur l'ensemble du département guadeloupéen. Elle est à Basse-Terre de 2016,7-hab/km<sup>2</sup> en 2008 (246 hab/km<sup>2</sup> pour l'ensemble de la Guadeloupe). Cette densité de population a tout de même tendance à diminuer depuis 1967 (- 22% entre 1967 et 2008). Cette tendance est d'ailleurs plus marquée pour l'ensemble de la Guadeloupe (-32% sur la même période).

Pour autant, la commune de Basse-Terre a vu son parc de logements croître de 43% entre 1967 et 2008 passant de 4171 à 5973 logements constitué à 56% de maisons ce qui a pour conséquence de renforcer le taux de surface bâtie sur le territoire de la commune et sa densité urbaine. Cette tendance est largement constatée et dépassée pour le reste de la Guadeloupe avec une croissance du parc de logement de + 158% sur la même période.



Vue de la commune de Basse-Terre et de la Soufrière – Exagération 1,5 – Réalisation CETE NC



Zoom sur les communes de Basse-Terre et de St Claude – Exagération 1,5 – Réalisation CETE NC

<sup>1</sup> Aire urbaine : Une aire urbaine ou "grande aire urbaine" est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.



**Légende**

**isoligne\_10m**

- 0-50
- 60-100
- 110-150
- 160-200
- 210-250
- 260-300
- 310-400
- >400

- Cours d'eau
- Surfaces en eau
- Points d'eau
- Basses mers
- Hautes mers
- Réservoirs d'eau
- Surfaces en eau

**Limites communales**

- Basse-Terre



Sources :  
BD Topo® - ©IGN Paris 2008 - Reproduction interdite  
BD Ortho® - ©IGN Paris 2004 - Reproduction interdite  
DEAL - 2011  
Parc National de Guadeloupe - 2011  
Réalisation: CETE NC - DADT / GEEL  
Date: Mars 2011

## La place de l'eau et la topographie

Accrochée aux premières pentes du massif de la Soufrière, Basse Terre occupe un territoire à la topographie marquée et contraignante. Le sol y est majoritairement pentu et entaillé de profondes gorges ou « ravines ». L'ensemble oriente et structure le territoire communal.

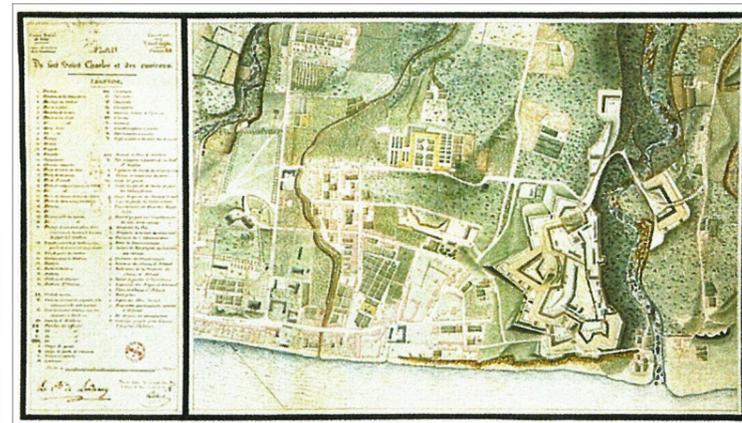
### Une topographie très spécifique

L'ensemble du territoire de Basse Terre est orienté selon une pente Nord-Est/ Sud-Ouest d'en moyenne 7,2%, moins marquée dans sa limite Nord-Ouest (embouchure de la rivière des Pères 2,96%). Les cours d'eau et rivières qui entaillent ce coteau s'inscrivent le plus souvent dans des ravines aux pentes raides, de 37 % à 61 %, occupées par des boisements.

Cette caractéristique est le reflet de la géologie du lieu et du régime climatique. Au Nord-Est de la commune en limite de l'urbanisation de Saint Claude cette caractéristique s'estompe, les ravines étant moins nombreuses et, pour certaines, moins marquées.

Ces caractéristiques géographiques sont lisibles dans l'implantation du bâti et des activités. Les quartiers historiques se situent proche du rivage, sur les territoires les moins pentus (habitat et activités maritimes). Les ravines sont généralement peu ou pas construites et présentent un cortège végétal souvent important (ripisylve et boisement des pentes). Par ailleurs, afin de permettre les liaisons transversales à la pente et relier les différents quartiers, de nombreux ponts sont présents. Ils forment parfois un ouvrage conséquent (franchissement de la Rivière aux herbes par la rue J. Marty par exemple) non seulement du fait des caractéristiques topographiques mais également par la prise en compte des crues soudaines et violentes qui les caractérisent.

En plus de ces aspects, des reliefs monumentaux et caractéristiques marquent l'horizon de Basse Terre au Nord-Est et au Sud-Est renforçant, par un cadrage visuel vers la mer, l'orientation de l'espace. Il s'agit au Nord-Est de l'imposant massif de la Soufrière (1467 m) et au Sud-Est des Monts Caraïbes (687 m) avec en premier plan le Houëlmont (428 m) à la silhouette caractéristique. L'ensemble génère un effet d'adossement et d'orientation d'autant plus prononcé qu'il renvoie vers l'immensité marine.



Plan du Fort Saint Charles et de la ville de Basse Terre 15/09/1818  
Dessinateur : Philibert Encre et aquarelle

## Une présence de l'eau sous de multiples formes

Sur la commune de Basse Terre, l'eau est présente sous de multiples formes ; naturelle ou domestiquée, douce ou salée. Elle compose des lieux spécifiques et s'accompagne de différents milieux. Les ravines et le littoral en sont les formes les plus évidentes bien que pour les premières leur présence est parfois discrète.

### L'eau douce en ville

En effet, mis à part pour les « rivières » (Le Galion, la Rivière aux Herbes et la Rivière des Pères), dont la présence apparaît clairement soit par leur largeur ou celle de leur lit/gorge, soit par les ouvrages qui permettent leur franchissement, les autres cours d'eau sont plus discrets. Ceci tient au fait qu'ils sont soit masqués par la végétation, soit que leur franchissement se fait sans mise en valeur. Il faut souligner que certains d'entre eux sont d'une part peu larges ou présentent, du fait de leur régime hydrique torrentiel, un débit faible de façon saisonnière. D'autre part, Le Galion et la Rivière des Pères constituant les limites Nord et Sud de la commune, leur aspect « coupure » n'a pas cherché à être estompé.

Par ailleurs, la présence de l'eau se lit également dans les aménagements de la ville dense et renvoie à l'histoire du lieu. Des travaux de canalisation et d'adduction d'eau s'opèrent dès l'implantation de Basse Terre, sous l'impulsion des Capucins. Ils organisent tout le système hydraulique : ponts aqueduc, rigoles, bassins. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un barrage permet la distribution de l'eau (fontaine, équipement militaire) par l'intermédiaire de rigoles. Ainsi en 1760 toute la ville est quadrillée de rigoles et Saint François est le quartier le mieux alimenté.

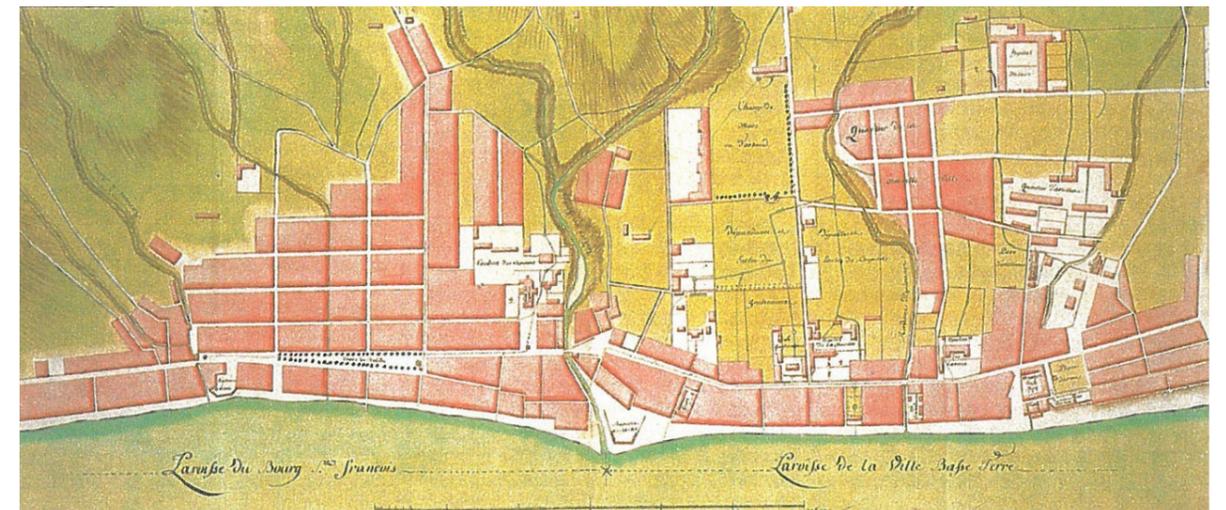
Cette organisation se lit encore par la présence de points d'eau et d'abreuvoirs témoins de l'organisation classique de l'habitat. Ainsi la maison Chapp, située rue du cours Nolvos, présente une cours pavée comprenant deux bassins ainsi qu'une rigole d'alimentation. De même la couverture actuelle du canal de fuite qui canalise l'eau depuis Saint Claude (passage Cicéron) cherche à évoquer cette présence au travers du jeu de dallage. Par ailleurs, on note l'usage de galets d'andésite (roche volcanique) provenant du lit des rivières dans les murs de construction (façade et mur « brise feu »).

### La relation mer/ville

Du fait du relief particulier évoqué plus haut, et de l'orientation spatiale qui en découle, la mer est omniprésente à Basse Terre. A l'occasion de percées (vues, ravines) ou de points dégagés, elle apparaît au sein même de la ville sans que l'on soit nécessairement à proximité.

Par ailleurs, la proximité de la mer se lit également dans la structure de la ville. Notamment par la persistance des anciennes cales d'accès, encore lisibles dans le tissu urbain. Certaines sont aménagées en place publique. L'orientation du bâti (façades habitées, façades d'accès à l'activité) est un signe moins évident de l'activité maritime ancienne mais persistante.

Par contre, il est vrai que les infrastructures présentes sur le littoral viennent parfois entraver la relation ville/mer (auto pont, boulevard du G. de Gaulle) alors qu'historiquement cette relation est une des raisons de l'implantation à proximité du rivage. Il faut également noter que la présence des quais et l'aménagement récent d'une promenade en front de mer réaffirme ce lien sous un aspect esthétique améliorant la qualité du cadre de vie.



Plan de Basse-Terre et du Bourg Saint François avec ses environs. 1787. Dessin à la plume aquarellé. ANSOM F3 288.62 Cl. D. Bégot

## Présence de l'eau en ville

### Les Ravines



### L'Eau domestiquée



### Le Littoral



## La place du végétal

Les illustrations précédentes nous montrent la place du végétal aux alentours et à l'intérieur même de la commune de Basse-Terre ce qui, compte-tenu de ce que l'on sait sur l'importance du végétal comme support de vie, nous conduit à estimer que la biodiversité en ville, pour cette commune, est en réalité assez présente. En l'absence d'études naturalistes ou méthodologiques sur le sujet en Guadeloupe, cette hypothèse de travail est réaliste.

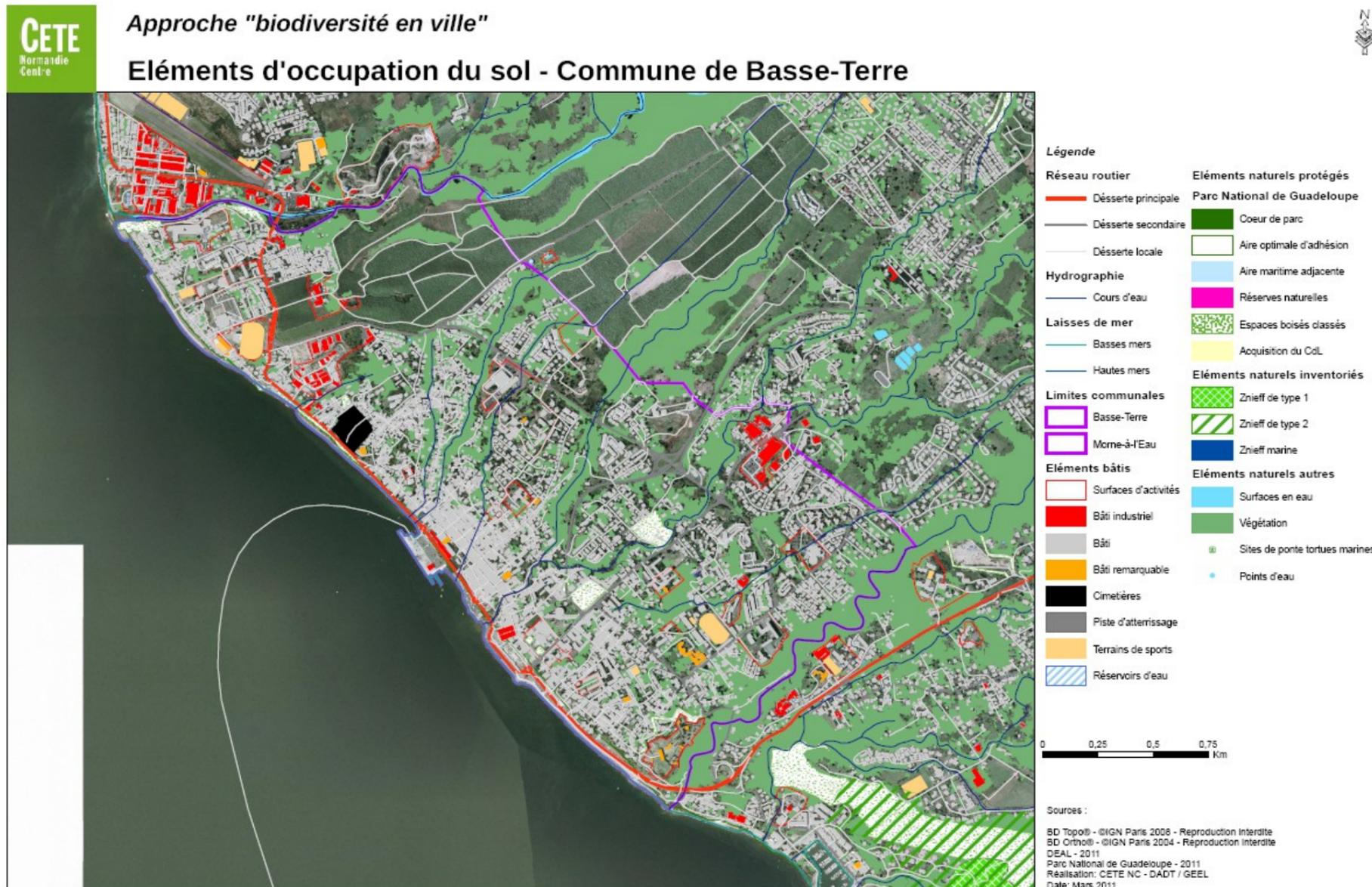
## Les données à disposition

Les données à disposition, notamment la couche végétation de la BD Topo qui représente, après traitement automatique de l'orthophotoplan, la végétation arborée ne semble pourtant pas étayer ce constat.

La carte d'occupation du sol ci-après montre, en vert, la couche végétation de la BD Topo. Superposée à l'ortho photographie, elle fait apparaître que cette couche de végétation laisse de côté, surtout en ville, un certain nombre d'éléments arborés.

Partant de ces constats, ressenti important d'éléments verts sur le territoire communal et manques de la couche végétation de la BD Topo, nous avons engagé un travail de saisie des éléments arborés et arbustifs manquants.

Ce travail réalisé sur l'ensemble de la commune de Basse-Terre à l'échelle du 1/2 000ème montre l'apport considérable qu'un travail à une échelle très fine peut engendrer comparativement à une détection automatique. Cependant, cette saisie fine et chronophage n'a été possible qu'à l'échelle d'une commune (de surcroît petite) ; elle est difficilement reproductible pour l'ensemble de l'archipel.





Le CETE Normandie Centre a réalisé la saisie de la végétation susceptible d'être le siège d'une diversité biologique, au seuil de zoom du 1/2000.

Les apports de cette saisie sont les suivants :

- Couche végétation BD Topo : 113 ha ;
- Saisie végétation CETE NC : 58 ha, soit un gain de plus de 50% par rapport à la donnée initiale.

**Légende**

- Limites comunales
- Couche végétation BD TOPO
- Saisies végétation CETE NC (2000ème)



Copyrights :  
BD TOPO IGN 2010  
BD ORTHO IGN 2010  
Réalisation: CETE NC - DADT / GEEL  
Date: Juin 2011

D'un point de vue pratique, la saisie n'a pas consisté à corriger la BD Topo d'origine. Les contours de cette couche n'ont pas été repris même si certains sont visiblement faux.

Par ailleurs nous avons pris le parti de saisir l'ensemble des éléments végétaux susceptibles d'accueillir de la biodiversité. Par exemple, les zones de friches partiellement embroussaillées ont été saisies.

Les deux zooms ci-après illustrent ces propos :



Couche végétation BD TOPO  
 Saisies végétation CETE NC (2000ème)

Les apports de cette saisie sont les suivants pour Basse-Terre:

- Couche végétation BD Topo : 113 ha ;
- Saisie végétation CETE NC : 58 ha, soit un gain de plus de 50% par rapport à la donnée initiale.

Notons qu'à une échelle encore plus fine, 1/1 500ème ou 1/1 000ème, les apports auraient pu être encore plus importants.

Ce résultat vient conforter l'impression ressentie. Par ailleurs, en étudiant de plus près les pratiques, la répartition et la place du végétal dans la ville, les éléments culturels apparaissent prépondérants quant à la présence du végétal.

## Le jardin à la créole

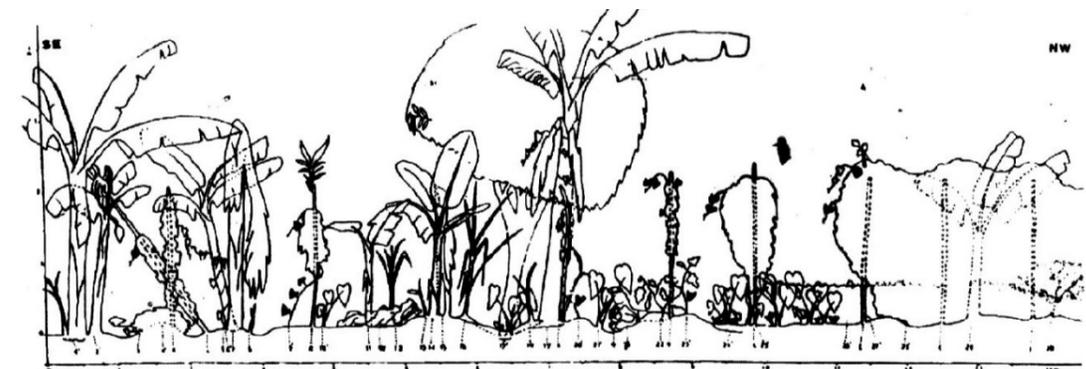
La place importante de la végétation dans cette ville s'explique en partie par la présence du jardin créole. Jardin qui, selon M. Flower du Conservatoire Botanique de Guadeloupe, possède une structure très favorable à l'expression de la biodiversité puisque étagée, comme celle présente en forêt.

Le paragraphe suivant est un extrait de l'identité écologique des îles de Guadeloupe (CBNG) qui reprend des éléments intéressants à propos de la biodiversité des jardins créoles écrits par Lucien Degras, Généticien et ethnobotaniste. L'article complet est repris in extenso en annexe 1.

« De nombreuses espèces se trouvent plus ou moins pérennisées à la fois en jardin et en formation « naturelles », qu'elles soient leur ancien habitat ou qu'elles soient un habitat relictuel d'anciens parcours, d'anciens jardins. Il en est ainsi du bois d'inde (*Pimenta racemosa*), du papayer (*Carica papaya*), du manguier (*Mangifera indica*), la pomme-liane (*Passiflora laurifolia*), et de plusieurs Annonacées, notamment. »

« A cet apport naturel des micro-écologies, nos jardiniers adjoignent des conditionnements artificiels avec des pratiques protectrices de leur environnement. Contre l'érosion et les ravinements des mornes, les morceaux de troncs de bananier accrochés en travers de la pente complètent les effets de la pratique millénaire des associations verticales, nourricières d'ombre et d'humidité propices à telle Aracée, telle orchidée, telle fougère. La diversité des types biologiques comme facteur de la durabilité de l'écosystème. Et, en dehors de ce plan physique, elle y contribue par la complexification de la faune et de la flore hébergées, donc des interactions réductrices, sinon éliminatrices, d'agressions parasites. »

« C'est aussi dire combien étudier et promouvoir la biodiversité du jardin créole n'est pas conforter un folklorisme dépassé, mais ouvrir des avenues de recherche à la science de demain : ce n'est sans raison que la FAO concourt à la promotion de ces espaces domestiques (FAO, 2008). »



Transect dans un jardin créole de Guadeloupe (Petit-Bourg, Cabout). A partir de Rabot (1982)

« En Guadeloupe, dans un jardin de Petit-Bourg (Cabout), un transect de 4 x 15 m comporte 11 variétés appartenant à 9 espèces et s'inscrivant dans 7 types biologiques différents (Rabot, 1982, Degras, 2005). »

## Autres structures végétales présentes chez les particuliers

La déclinaison du végétal chez les propriétaires ne disposant pas de suffisamment d'espace pour développer un jardin de type créole reste possible. Ce sont ce que l'on appellera ici globalement « les jardins » et se déclinent, en « jardin de pots », en « jardin d'opportunité » et en jardin de type « classique » .

Les « jardins de pots », nés des contraintes spatiales et surtout de l'état artificiel du sol, sont extrêmement courants et nombreux à Basse Terre. Alternative au jardin de pleine terre, ils permettent d'avoir à proximité des plantes aromatiques ou condimentaires, voire utiles à la pharmacopée familiale. On les rencontre dans les quartiers historiques de Basse Terre où les habitations comprenaient généralement une cours pavée, permettant de séparer l'habitation des communs (limitation du risque d'incendie) et d'accueillir fontaine et bassin.

Les « jardins d'opportunité ». Il s'agit soit de plantations, soit d'un espace, pas réellement privé mais approprié, et situé à proximité de l'habitat. Les exemples les plus frappants sont ceux à proximité d'habitat collectif. Ils peuvent également être réduits à une plante, généralement un arbre fruitier, qui soit a été planté soit s'est trouvé à croître là et a été conservé généralement du fait de son aspect vivrier.

A ces différents types de jardins peut encore être ajouté un type dit « classique » qui ne répond pas à l'étagement du jardin créole mais participe à la présence du végétal en ville. Inséré dans le tissu urbain, il en existe même dans la ville dense (la maison Coquille par exemple) et sont généralement dans cette situation peu visibles de l'extérieur. Ce peut-être aussi des espaces extrêmement petits et resserrés (1 à 2 m<sup>2</sup>), généralement plantés d'un arbre.

On note que même l'exiguïté de certains espaces n'a pas suscité de la part des propriétaires une généralisation du jardin dit « vertical » en métropole, communément constitué de plantes grimpantes s'appuyant sur les murs des habitations. A Basse Terre et plus généralement en Guadeloupe, il est ressorti des différents entretiens avec les acteurs que ce type d'utilisation du végétal est porteur d'inquiétude pour les habitants. Le climat tropical, son humidité importante, la peur de favoriser la venue du scolopendre (seul animal venimeux) à proximité et dans les habitations sont les freins majeurs à cette pratique. Par contre l'usage de plantes grimpantes et « mur végétaux » peut s'observer en clôture.

Par ailleurs, cette attitude s'observe également pour les toitures végétalisées, mais s'y ajoute une autre dimension. Dans les années 70, des essais de toitures terrasses végétalisées, mal conçus ou maîtrisés (problème d'étanchéité, compatibilité avec la forte pluviométrie...) ont conduit les autorités à interdire les toitures terrasses sur l'île suite à plusieurs accidents. Bien que les techniques sont aujourd'hui maîtrisées et rendent possible l'installation de toiture végétalisées en Guadeloupe, les habitants ne sont pas prêts à les accueillir, la peur de favoriser la présence du scolopendre restant l'argument majeur. On peut cependant noter que certaines municipalités envisagent ce type d'aménagement pour des bâtiments publics, c'est notamment le cas de la ville de Basse Terre. Ce projet aura valeur d'expérimentation vis-à-vis de l'acceptabilité de la population mais également concernant le rôle potentiel de régulateur thermique de ce type d'aménagement.

## Importance de la friche

Hormis le jardin créole et autres formes de jardins moins structurés présents à Basse-Terre, la visite de terrain nous a permis de constater l'importance des zones de friches, apparemment laissées à l'abandon, pour l'expression de la biodiversité (l'absence de données scientifiques en Guadeloupe ne nous permet pas d'étayer ces propos, il s'agit une nouvelle fois d'un ressenti). Comme partout en Guadeloupe la végétation y est très vite diversifiée et exubérante. Les quelques photos ci-après témoignent de ce constat.



Espace en Friche et exubérance végétale à Basse Terre



## **Les arbres isolés**

Ces arbres, souvent majestueux, sont des témoins du passé, qu'ils soient le résultat d'aménagement ou un élément du site intégré à un aménagement récent. Ainsi on les trouve aussi bien sur des espaces publics (parvis de la cathédrale, Champ d'Arbaud, accès au front de mer notamment) que sur le parking d'un supermarché ou dans des lotissements récents. Ils peuvent prendre alors une dimension de « repère » ou participer à l'agrément du cadre de vie. Par exemple dans le quartier de la Circonvallation, des chaises sont sorties à l'ombre de l'arbre, au pied du bâtiment collectif, pour profiter de son ombrage et disposer ainsi d'une sorte de jardin ; nous revenons ici au type « jardin d'opportunité » décrit plus haut.

## **La végétation en espace public**

La présence du végétal dans l'espace public urbain est relativement faible ; bien qu'il existe quelques alignements d'arbres le long des voiries et quelques squares. L'ambiance arborée de Basse Terre est essentiellement due aux végétaux présents dans les espaces privés et à l'exubérance végétale qui s'exprime sur tout espace laissé libre et sur les espaces difficilement accessibles (pentes des ravines et ripisylve). Par ailleurs, le cadre et l'horizon extrêmement boisés de Basse Terre (massif de la soufrière, Houëlmont et Monts Caraïbes) participent pleinement à l'ambiance végétale.

### **Jardins de prestige et d'institution**

Les bâtiments publics ou certaines institutions présentent des jardins le plus souvent à vocation de représentation. Souvent inspirés des pratiques métropolitaines, ces jardins sont principalement constitués de pelouse et de plantation d'arbres variés. La strate arbustive est souvent peu représentée. Ainsi, ces jardins, souvent assez étendus par rapport aux autres, sont potentiellement moins favorables à l'expression de la diversité biologique. C'est par exemple le cas du jardin de la Préfecture ; il en est de même pour l'espace planté emblématique de Basse terre : le Champ d'Arbaud.

Dans une autre mesure, le Fort Delgrès et ses espaces préservés, lieu tranquille et peu fréquenté en lien direct avec les pentes de la ravine du Galion, présente une végétation extrêmement rase et clairsemée. Il est vrai que celle-ci est cohérente avec l'histoire du lieu et la lecture des différents glacis militaires

### **Lieux de promenade et de vie**

Peu nombreux dans la ville, ils constituent cependant des lieux importants, aussi bien pour l'expression d'une diversité biologique potentielle que pour l'agrément des habitants par l'ombrage et la fraîcheur qu'ils procurent notamment. On peut ainsi citer le jardin aux arbres impressionnants qui accueille un kiosque à musique et des équipements sportifs, en continuité des berges de la Rivières des Pères. Ce lieu est également proche de la promenade du front de mer, en cours d'aménagement.

Celle-ci, déjà constituée au droit de la halle du marché, est également prisée en terme de cadre de vie.

La gare routière et sa plantation de mail arborée est appréciée des habitants. Bien que très minéral, cet aménagement peut participer, à terme, à un ensemble plus favorable à l'expression de la nature en ville. Aujourd'hui, il pourrait participer à une réflexion plus large et structurée intégrant cette notion de lieux favorables.

### **Accompagnement d'infrastructures**

Il existe peu de plantations d'alignement à Basse Terre. Les moyens de la municipalité et certaines habitudes culturelles ou craintes ne militent pas nécessairement pour leur augmentation.

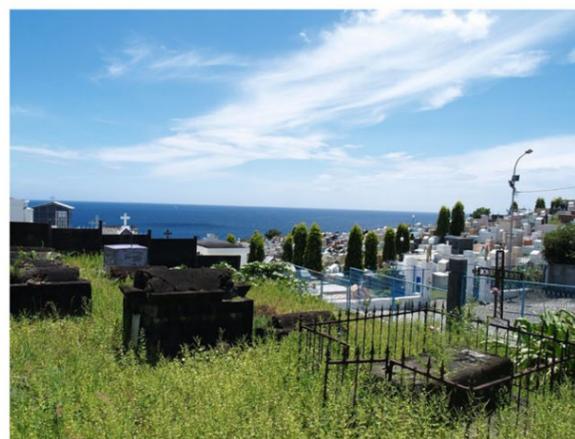
Aujourd'hui certains avancent la problématique cyclonique pour abattre les grands arbres ou prohiber leur plantation en alignement. D'autres rappellent que ces plantations ont déjà traversé des décennies. D'après les interlocuteurs rencontrés, ce risque ne semble pas avéré, par contre les peuplements adultes et/ou vieillissants sur les communes sont à surveiller et à entretenir. Un élagage adapté doit permettre de minimiser cet éventuel risque vis à vis des vents.

## Présence du végétal en ville

### "Arbre isolé"



### L'espace public et la "végétation libre"





**Thème "Végétation des propriétés privées"**



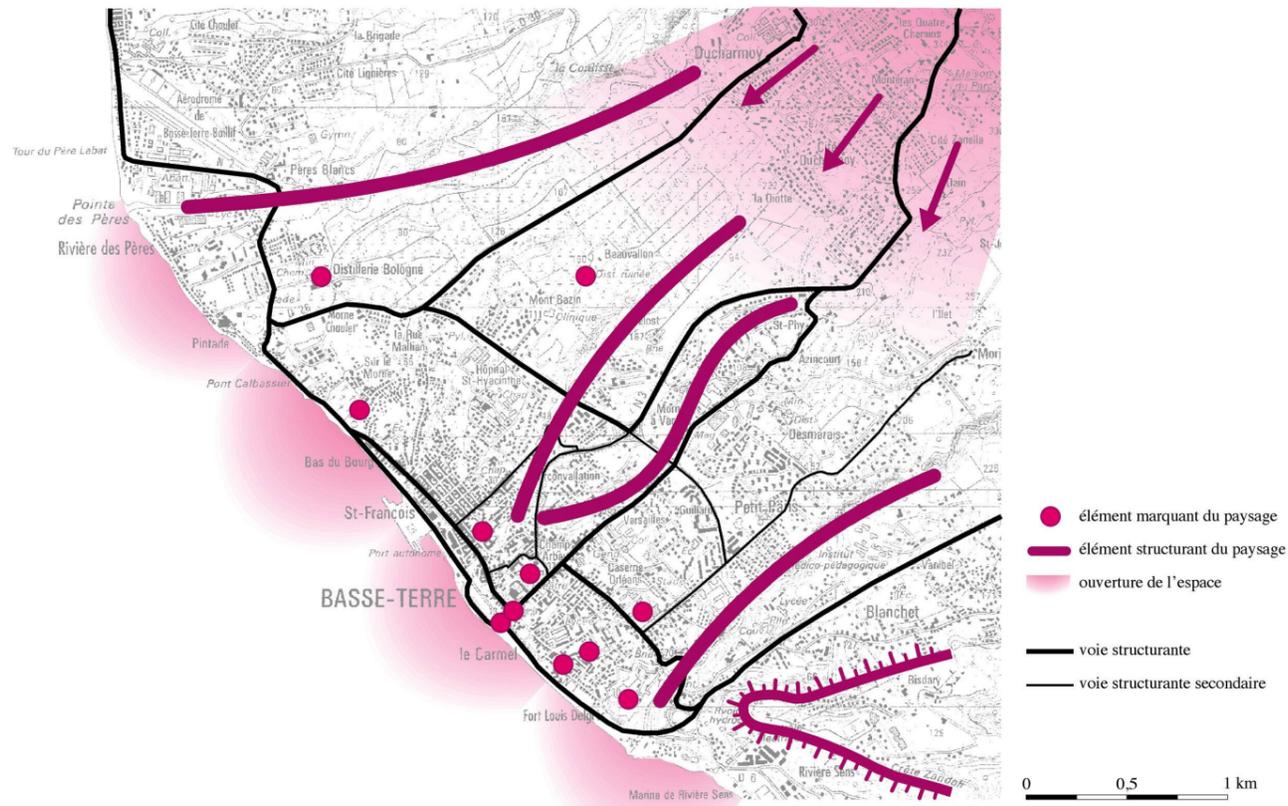


## Éléments relatifs à la faune

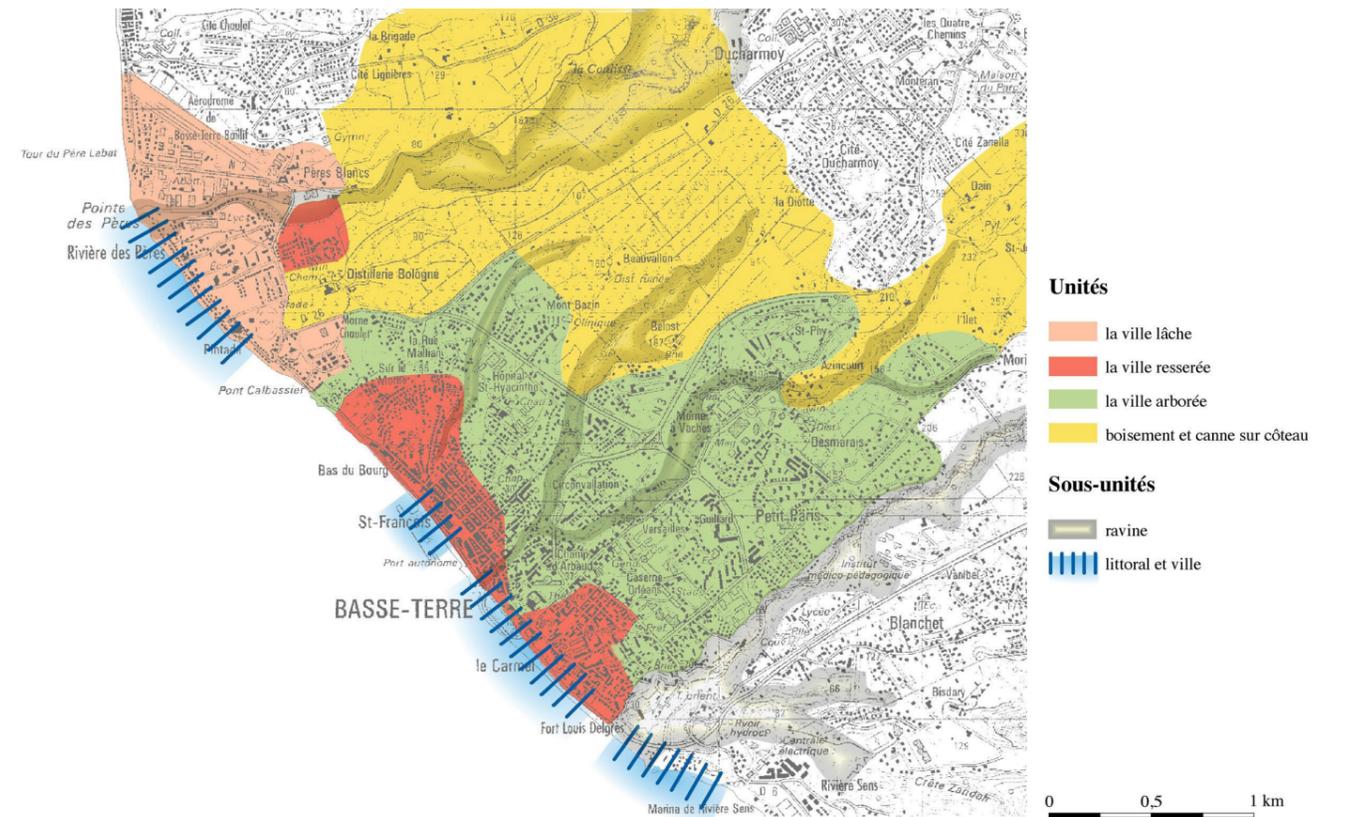
On l'a vu, les données collectées concernant le fonctionnement des espaces et des espèces sont très fragmentaires voire inexistantes concernant le sujet de la biodiversité en ville et ceci malgré le rôle privilégié de la Guadeloupe vis à vis de la diversité biologique au niveau mondial. Quelques données communales ont cependant été transmises, souvent sous l'angle utilitaires (plantations vivrières, importances des sources, de la mangrove, des alignements d'arbres, des canaux etc...). Des informations très riches et intéressantes sur le comportement des espèces (pas nécessairement en ville) sont disponibles mais trop dispersées pour être traitées dans le cadre d'une telle étude. Le CETE dispose en effet des ouvrages suivants qu'il est intéressant de citer :

- Les oiseaux des antilles - Herbert Raffaele, James Wiley, Orlando Garrido, Alan Keith, Janis Raffaele - Editions Michel Quintins
- Guide de la faune et de la Flore des antilles - Pierre Courtinard - Delachaux et Niestlé
- Amphibiens et reptiles des Antilles - Michel Breuil - PLB Editions
- Faune des Antilles (espèces soumises à réglementation) - Jean-François Maillard - Editions Roger Le Guen

Les différentes visites de terrain ont cependant permis de remarquer la biodiversité faunistique intrinsèque de la commune de basse-terre avec la présence remarquée de l'Iguane commun (*Iguana iguana*), des chauves-souris frugivores notamment qui tachent les murs par leurs déjections (parmi les 14 espèces de chiroptères, plusieurs d'entre-elles sont frugivores ou nectarivores), de nombreux oiseaux dont les colibris ; plusieurs espèces peuvent être vues à butiner le même manguier.



Éléments structurants et majeurs du paysage de Basse Terre



Les unités de paysage

## Unités de paysage

### Les éléments majeurs et structurants du paysage

L'ensemble de l'analyse des thèmes précédemment abordés permet de dégager des éléments majeurs et structurants du paysage de Basse Terre et supports potentiels de biodiversité ou ayant un impact sur celle-ci.

Ce sont notamment les reliefs majeurs, les boisements (monts ou pentes escarpées) jouant le rôle de réservoir potentiel de diversité biologique de part leurs difficultés d'accès ou leur « tranquillité ». Ils peuvent également remplir celui d'éléments favorables aux échanges (ravines, boisement étirés ou haies). Les voiries structurent également le paysage de Basse Terre, mais à une autre échelle et peuvent être vues comme des éléments favorables ou des éléments de fragmentation.

D'une manière générale, il apparaît que les fortes contraintes géographiques sont autant d'occasions de maintenir des lieux favorables à l'expression de la diversité biologique en ville.

### Les unités de paysage

L'ensemble des éléments présentés précédemment permet d'identifier des unités de territoire homogènes en termes de typologie et d'ambiance ainsi que de définir des unités de paysage. Celles-ci sont le reflet d'une analyse sensible des lieux qui permet d'appréhender le territoire sous un angle qualitatif. Pour la ville de Basse Terre, quatre unités sont proposées. S'y superposent deux sous-unités qui, bien que disposant de leur identité propre, se colorent de l'ambiance des unités qu'elles traversent.

#### ***Boisement et canne sur coteau***

Cette unité s'étend au nord est de Basse Terre et se prolonge sur la commune de Saint Claude. Elle appartient à ce qui est communément appelé le « bassin cannier ». Paysage agricole très spécifique, il s'identifie par la culture mono-spécifique de la canne à sucre et quelques boisements étirés dans le sens de la pente et très localisés qui correspondent principalement à des zones non cultivables et le long des cours d'eau. Ponctuellement, et de façon groupée, les bâtiments d'exploitation sont présents (habitation et distillerie).

Cette unité se délimite très claire et ne présente pas de transition avec les unités limitrophes, mais une limite franche. On peut noter que, dans son prolongement sur la commune de Saint Claude, cette unité se nuance en présentant des éléments arborés de structure bocagère.

#### ***La ville arborée***

Cette unité s'étend sur les 2/3 Nord-Est de la commune. Elle correspond à l'implantation de la ville sur le coteau. Bien que les quartiers considérés peuvent présenter des typologies différentes (habitat individuel, habitat collectif, équipements), ils sont regroupés dans cette même unité. Ceci tient au fait de la prédominance de la végétation et de la géographie physique et de la très forte hétérogénéité des types architecturaux. Ce patchwork trouve une cohérence à l'échelle de cette unité et la détermine

#### ***La ville resserrée***

Cette unité est morcelée et localisée. Elle comprend l'habitat dense issu des deux cœurs historiques de l'implantation de la ville : le quartier du Carmel et le quartier Saint François, avec une extension vers le cimetière jusqu'au quartier Sur le Morne. La deuxième partie de cette entité concerne un quartier plus récent au nord de la distillerie Bologne.

Cette unité se caractérise d'une part par une implantation dense du bâti mais également par un aspect minéral important et un maillage resserré des voiries. C'est ici la densité du bâti qui rapproche ces secteurs dans la même unité et non leur histoire.

#### ***La ville lâche***

Cette unité s'étend de la Pointe des Pères jusqu'à la nationale 2 et au Morne Chaulet et s'étire, sur la commune de Baillif jusqu'à l'aérodrome. Elle se caractérise par l'échelle du bâti industriel et des équipements qui occupent majoritairement ce territoire. Le bâti individuel présent dans ce secteur est localisé et s'inclue dans cette impression générale ; en bord de mer, la sous unité littorale vient y apporter une nuance.

### Les sous unités

Ces deux sous unités présentent la particularité d'être linéaires et étirées et ainsi de traverser différentes unités de paysage. De ce fait, elle se colore de l'ambiance des unités traversées mais y apportent une nuance et une spécificité.

#### ***Le littoral et la ville***

La relation littoral /ville ne s'exprime pas de la même façon sur tout le linéaire de la côte de Basse Terre. Des relations plus ou moins fines et / ou imbriquées existent, ce qui génère une sous unité discontinue. En effet, la présence du boulevard du G. de Gaulle en front de mer génère une véritable coupure entre le rivage et le territoire ; celle-ci est particulièrement marquée entre le quai/débarcadère et le pont Calbassier. Entre la gare routière et le fort Louis Delgrès, la situation est similaire, cependant la présence de la promenade aménagée en front de mer nuance cet effet.

#### ***Les ravines***

De part leurs caractéristiques topographiques et l'ourlet végétal, souvent dense, qui les accompagnent, les ravines traversent avec force les unités « ville arborée » et « canne et coteau ». Cependant, elles s'y inscrivent et participent de l'ambiance générale.

La situation est différente pour les unités « ville lâche » et « ville dense ». Pour la première, il n'y a pas véritablement de relation entre les deux, mais une certaine perméabilité. Lors de la traversé de la « ville dense », la sous unité se colore totalement de l'ambiance urbaine traversée ; au point parfois d'une relation déséquilibrée.

### Boisement et canne sur coteau



### La ville lâche



### Sous unité littoral



### Sous unité littoral





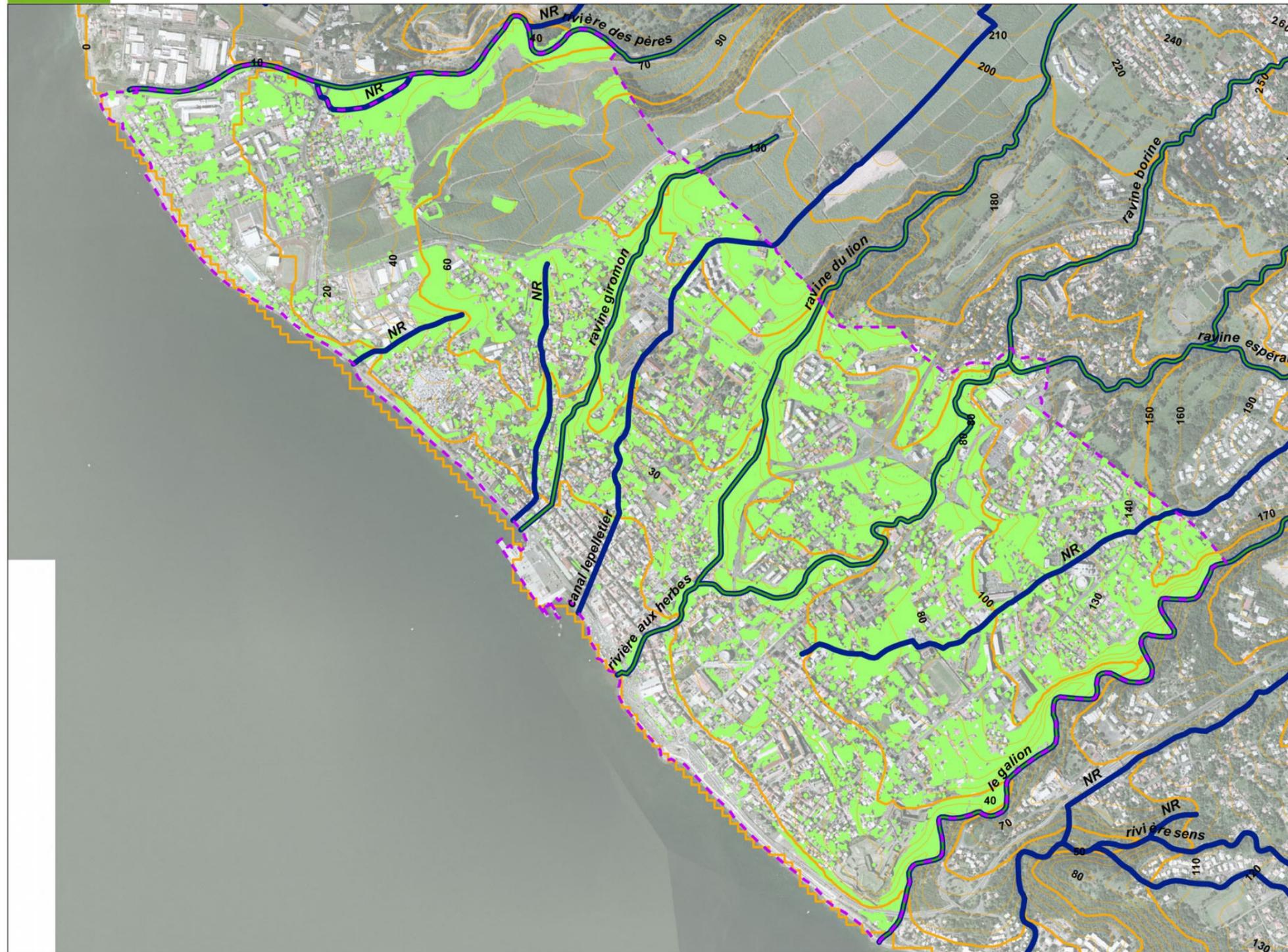
La ville dense





## Approche "biodiversité en ville"

### Localisation des ravines - Commune de Basse-Terre



#### Légende

-  Cours d'eau
-  Ravines intéressantes
-  Courbes de niveau
-  Végétation



Sources :  
 BD Topo® - ©IGN Paris 2008 - Reproduction interdite  
 BD Ortho® - ©IGN Paris 2004 - Reproduction interdite  
 Réalisation: CETE NC - DADT / GEEL  
 Date: Août 2011